

- **Un poste basé au siège de la CPS (Nouvelle-Calédonie)**
- **Un environnement collaboratif et porteur**
- **Un poste au sein de la principale organisation d'aide au développement de la région océanienne**

Le poste de Réviseur (langue française) est à pourvoir au siège de la Communauté du Pacifique (CPS), à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Descriptif de fonctions

La **Communauté du Pacifique** est la principale organisation scientifique et technique du Pacifique, soutenant fièrement le développement de la région depuis 1947. Organisation internationale d'aide au développement, la CPS fait figure de maison commune pour les 26 États et Territoires qui la composent et en assurent la gouvernance. Œuvrant pour le développement durable au bénéfice des peuples océaniens, cette organisation unique en son genre intervient dans plus de 20 secteurs d'activité. La CPS est renommée pour ses connaissances et sa capacité d'innovation dans des domaines tels que les sciences halieutiques, la veille sanitaire, les géosciences et la conservation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

La **Direction opérations et gestion** est gérée depuis le siège de la CPS, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Elle fournit des services généraux à l'ensemble des divisions et programmes de l'Organisation. Elle comprend trois équipes clés : finances, ressources humaines et services d'information. Son action est centrée sur l'amélioration de l'efficacité des systèmes, des politiques et de la gestion, de manière à offrir des services clients de grande qualité. À ce titre, la section des services linguistiques fait partie intégrante de la Direction opérations et gestion.

Fonctions – Le Réviseur (langue française) rend compte au Responsable de la section des services linguistiques. Le titulaire du poste est chargé d'assurer des services de révision de l'anglais vers le français pour permettre à la CPS d'honorer son statut d'organisation bilingue. Il contribue également à la coordination des flux de traduction et aux traductions auto-révisées de la section. Il fournit un appui au Responsable de la section et contribue en outre à l'exactitude et à l'uniformisation de la terminologie.

Pour de plus amples informations sur les grands domaines d'intervention correspondant à ce poste, veuillez consulter le descriptif de fonctions fourni en complément.

Principaux critères de sélection

Qualifications

- Diplôme universitaire en traduction et révision ou dans une discipline apparentée (ou expérience équivalente)

Compétences techniques

- Au moins dix ans d'expérience professionnelle de la traduction et de la révision dans une organisation internationale ou gouvernementale
- Parfaite maîtrise de la langue française (syntaxe, style et grammaire) à des fins de révision/édition
- Vaste culture générale et connaissance fine d'un large éventail de sujets scientifiques et techniques, en français et en anglais
- Excellente maîtrise de Multitrans et bonne connaissance des outils de TAO en général
- Expérience avérée de la coordination du flux de traduction et du travail effectué par les freelances

Compétences linguistiques

- Parfaite maîtrise du français, excellente connaissance de l'anglais.

Compétences relationnelles et sensibilité culturelle

- Capacité de travailler de façon polyvalente et aptitude à travailler dans un milieu pluriculturel

Traitement et conditions d'emploi

Date d'entrée en fonction – Le poste est à pourvoir au 1^{er} Août 2017.

Durée du contrat – 3 ans.

Traitement – Le poste de Réviseur (langue française) se situe dans la classe 11 du barème 2017 des traitements de la CPS, ce qui correspond à un traitement mensuel de départ de 3 951 à 4 842 DTS (droits de tirage spéciaux), soit entre 592 075 et 725 668 francs CFP (5 491 à 6 730 dollars É.-U. ; 4 995 à 6 122 euros). Le montant du traitement proposé à l'entrée en fonction se situe en principe dans la moitié inférieure de cette fourchette, mais il sera tenu compte des qualifications et de l'expérience du candidat. L'ascension au sein de la fourchette salariale dépend ensuite de l'évaluation des résultats annuels. Pour l'heure, les agents de la CPS en poste en Nouvelle-Calédonie ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu.

Avantages dont bénéficie le personnel international en poste en NOUVELLE-CALÉDONIE – La CPS subventionne le loyer de ses cadres à Nouméa. Pour autant qu'ils remplissent les conditions requises, les agents et les membres de leur famille qui sont à leur charge peuvent prétendre à une indemnité d'installation et de réinstallation, à la prise en charge de leurs frais de déménagement et de leurs voyages en avion, à un congé dans les foyers, à une assurance maladie, à une assurance vie et à une indemnité pour frais d'études. Ils bénéficient de 25 jours de congé annuel et peuvent adhérer à la Caisse de prévoyance de la CPS (moyennant une cotisation équivalant à 8 % du traitement brut, la CPS versant une contribution correspondante).

Langues – Les langues de travail officielles de la CPS sont l'anglais et le français.

La CPS respecte le principe de l'égalité des chances. Le recrutement du personnel de la CPS se fonde entièrement sur le mérite. Toutefois, si le comité de sélection estime que deux candidats présélectionnés présentent les mêmes qualifications, la préférence est donnée à un Océanien.

Modalités de candidature

Veuillez postuler sur le système de recrutement en ligne de la CPS : <http://careers.spc.int/fr/>

Les candidatures sur papier ne seront ni acceptées ni étudiées.

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en considération. Chaque dossier doit contenir :

- un curriculum vitæ à jour ;
- les coordonnées de trois références professionnelles ;
- une lettre d'accompagnement exposant les compétences, l'expérience et les motivations du candidat ; et
- les réponses du candidat à l'ensemble des questions de présélection.

Toutes les pièces du dossier doivent être jointes au format Microsoft Word ou Adobe PDF.